

SCHLUTER®

CALES KERDI-SHOWER-FRS

Fiche de donnée de sécurité (FDS)

Version: 01

Date d'émission: 17 août 2026

Classifié selon: Système général harmonisé (SGH); Norme de communication des risques de l'OSHA 29 CFR 1910.1200(g) Rev. 2012, Le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015)

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE L'ENTREPRISE

Nom du produit : Schluter® KERDI-SHOWER-FRS Cales
Description du produit : Polyéthylène haute densité (HDPE) Cales.
Autres moyens d'identification : KERDI-SHOWER-FRS Cales servent à aligner, soutenir et séparer les matériaux.

Identification du fabricant/fournisseur :

ÉTATS-UNIS : Schluter Systems L.P.
194 Pleasant Ridge Road
Plattsburgh, NY 12901

CAN : Schluter Systems (Canada) Inc.
21100 chemin Ste-Marie
Ste-Anne-de-Bellevue, QC H9X 3Y8

Téléphone : 1-800-472-4588

Courriel : commercialsupport@schluter.com

Site Web : <https://www.schluter.com/>

INFORMATIONS D'URGENCE

Numéro de téléphone d'urgence:

CHEMTREC: +1 (800) 424-9300 (aux États-Unis) or +1 (703) 527-3887 (hors des États-Unis)

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon: Système général harmonisé (SGH); Norme de communication des risques de l'OSHA 29 CFR 1910.1200(d) Rev. 2012, Le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015):

Santé	Environnement	Physique
Non classé	Non classé	Non classé

Ce matériau est classé comme non dangereux selon les règlements OSHA/SIMDUT. Dans des conditions d'utilisation normales, ce produit ne devrait pas créer de risques industriels inhabituels.

Éléments d'étiquetage

- **Pictogramme de l'étiquette :** Aucune
- **Mot indicateur :** Aucune
- **Mentions de danger:** Aucune
- **Mises en garde :** Aucune

Autres dangers (informations supplémentaires) :

- **Poussière et fumées issues du traitement** : Des gaz/vapeurs irritantes peuvent être libérées lors de la combustion ou de la décomposition thermique.
- **Effets supplémentaires sur la santé liés au traitement à température élevée (par exemple, soudure, fonte)** :
 - Le contact avec un matériau chaud provoque des brûlures thermiques.
- **Des risques d'explosion ou d'incendie peuvent être présents lorsque** :
 - Aucune connue.

SECTION 3 – COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

DÉCLARATION PRÉLIMINAIRE :

Ce matériau est classé comme non dangereux selon les règlements OSHA/SIDMUT. Dans des conditions d'utilisation normales, ce produit ne devrait pas créer de risques industriels inhabituels.

NUMÉRO CAS	NUMÉRO CE (EINECS/ELINCS)	NOM CHIMIQUE	POURCENTAGE (% en poids)
9002-88-4	926-220-5	Polyéthylène	>98%
1333-86-4	215-609-9	Noir de carbone	<2%
NA	NA	Autres additifs	<1%

Note : La composition exacte varie. D'autres additifs chimiques, y compris les antioxydants, les stabilisateurs UV, les aides à la transformation et les agents glissants, peuvent être formulés dans divers grades de résine polyéthylène à une concentration totale inférieure à 1%.

SECTION 4 – PREMIER SOINS

Yeux : Aucune mesure spécifique de premiers soins n'est requise.

Peau : Aucune mesure spécifique de premiers soins n'est requise.

Inhalation : Aucune mesure spécifique de premiers soins n'est requise.

Ingestion : Aucune mesure spécifique de premiers soins n'est requise.

SECTION 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Point d'éclair : Non applicable

Limites d'inflammabilité : Non applicable

Médias d'extinction appropriés :

Le matériau brûle bien qu'il ne soit pas facilement enflammé. L'eau, la mousse, le produit chimique sec ou le dioxyde de carbone peuvent être utilisés pour éteindre les flammes. Pour les grands feux, n'entrez pas dans un espace clos ou confiné sans équipement de protection approprié.

Dangers spécifiques liés au produit :

Si le produit prend feu, du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone et d'autres composés organiques peuvent être produits.

Mesures de protection spéciales pour les pompiers :

Les pompiers doivent porter des appareils respiratoires autonomes approuvés par le NIOSH/MSHA ainsi que des vêtements de protection complets lors de la lutte contre les incendies.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles :

No special measures required.

Précautions relatives à l'environnement :

Aucune mesure particulière requise.

Contenir les effets sur l'environnement :

N/A.

Mesures à prendre lors de la manipulation de la substance déversée :

Ramasse mécaniquement. Ramasser la ferraille pour la recycler.

Rapports:

N/A.

SECTION 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions pour une manipulation sécuritaire :

Aucune mesure particulière requise.

Conditions pour un entreposage sécuritaire :

Aucune mesure particulière requise.

SECTION 8 – CONTRÔLES D'EXPOSITION ET PROTECTION PERSONNELLE

Valeurs limites d'exposition

Il n'y a aucune limite d'exposition pour le HDPE.

Composante	Numéro CAS	Type	Limite d'exposition	Forme
Noir de carbone	1333-86-4	OSHA PEL (TWA) NIOSH REL (TWA) NIOSH REL (TWA)	3.5 mg/m ³ 3.5 mg/m ³ 0.1 mg PAHs/m ³	Noir de carbone en présence de PAHs

Contrôles techniques appropriés

Travail/pratiques hygiéniques :

Aucune mesure particulière requise.

Ventilation :

Aucune mesure spéciale n'est requise.

Autres équipements :

Aucune mesure particulière requise.

Mesures de protection individuelle - Équipement de protection individuelle (PPE)

Protection des yeux et du visage :

Aucune mesure spéciale n'est requise.

Protection des mains/peau :

Aucune mesure particulière requise.

Protection respiratoire :

Aucune mesure particulière requise.

Risques thermiques :

Aucune mesure particulière requise.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Note : Les données ci-dessous sont des valeurs typiques et ne constituent pas une spécification.

Apparence État physique : Couleur : Seuil d'odeur/odeur :	Solide Noir Inodore	Densité de vapeur (Air = 1) :	Non applicable
pH:	Non applicable	Coefficient de partition : N-octanol/eau	Non applicable
Point de fusion :	100-135 °C	Solubilité dans l'eau :	Insoluble
Point d'ébullition/portée :	Non applicable	Température d'auto-allumage :	380 °C
Point d'éclair:	Non applicable	Température de décomposition:	Non applicable
Taux d'évaporation :	Non applicable	Viscosité:	Non applicable
Inflammabilité :	Non applicable	Propriétés oxydantes :	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité	Non applicable	Poids moléculaire :	Non applicable
Pression de vapeur :	Non applicable	Densité relative :	0.91-0.97 g/cm ³

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non réactif.

Stabilité chimique : Stable.

Possibilité de réactions dangereuses : Aucune connue.

Conditions à éviter:

- Contact avec des acides forts, des bases fortes, des oxydants forts.

Incompatibilité: Aucune connue.

SECTION 11 – INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les produits vendus sous forme commercialisée ne sont pas censés présenter un risque sérieux pour la santé.

Voies d'exposition probables : Aucune identifiée.

Signes et symptômes potentiels de surexposition : Aucun.

Effets aigus

Toxicité orale :

Pratiquement non toxique selon les données disponibles. L'estimation orale de la toxicité aiguë (ATE) pour l'ensemble du produit est de >4000 mg/kg.

Toxicité cutanée :

Pratiquement non toxique selon les données disponibles.

Toxicité par inhalation :

Pratiquement non toxique selon les données disponibles.

Corrosion/irritation de la peau :

Les ingrédients de ce produit ne sont pas irritants.

Lésions ou irritations oculaires graves :

Les ingrédients de ce produit ne sont pas irritants.

Sensibilisation de la peau :

Les ingrédients de ce produit ne sont pas sensibles.

Sensibilisation respiratoire :

Aucune information disponible.

Autres effets sur la santé

Mutagénicité des cellules germinales : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Non répertoriée par l'IARC, le NTP ou l'EPA américaine.

Toxicité développementale/reproductive : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique des organes cibles (exposition unique) : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique des organes ciblés (exposition répétée) : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Risque d'aspiration : Aucune information disponible.

SECTION 12 – CONNÉES ÉCOLOGIQUES

Toxicité :	Ce produit devrait avoir une faible toxicité pour les organismes aquatiques et terrestres.
Persistance et biodégradabilité :	Ce produit inerte n'est pas considéré comme rapidement biodégradable.
Potentiel de bioaccumulation :	Ce produit solide a un faible potentiel de bioaccumulation.
Mobilité dans le sol :	En raison de la nature solide de ce produit, il devrait avoir une faible mobilité dans le sol.
Autres effets indésirables :	Aucune donnée disponible.

SECTION 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination :	Ce produit, tel qu'il est vendu sous sa forme commercialisée, n'est pas considéré comme un danger environnemental. Éliminez-les conformément aux règlements applicables.
Contenant :	Placez les matériaux contaminés dans des contenants d'élimination et éliminez-les conformément aux règlements applicables.

SECTION 14 – INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

Agence :	Expédition Description :
DOT/TDG	NON RÉGLEMENTÉ COMME MATÉRIAU DANGEREUX POUR LE TRANSPORT SELON LE DOT 49 CFR
IMO/IMDG	NON RÉGLEMENTÉ COMME MARCHANDISES DANGEREUSES POUR LE TRANSPORT SELON LE CODE IMDG
ICAO/IATA	NON RÉGLEMENTÉ COMME MARCHANDISES DANGEREUSES POUR LE TRANSPORT SOUS L'ICAO

Numéro UN/NA:	Non classé
Nom d'expédition approprié:	Non classé
Classe de danger:	Non classé
Groupe d'emballage	Non classé
Risques environnementaux	Non classé
Transport en vrac	Non classé
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Non classé

SECTION 15 – INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Évaluation de la sécurité chimique : Aucune disponible

Règlements fédéraux des États-Unis :

Loi sur la réponse environnementale complète et la responsabilité de 1980 (CERCLA) : Le produit fini n'est pas inscrit sous CERCLA et n'a pas de quantité à déclarer.

Loi sur l'eau propre (CWA) : Le produit fini n'est pas classé comme polluant toxique.

Loi sur la qualité de l'air (ACA) : Le produit fini n'est pas inscrit comme polluants atmosphériques dangereux.

Informations sur la Loi sur les modifications et la réautorisation du Superfund (SARA) Titre III :

Composants SARA 302 : Le produit fini n'est pas soumis aux exigences de déclaration de l'article 302.

SARA 311/312 Dangers : Aucun.

Composants SARA 313 : Aucun. Le produit fini n'est pas soumis aux niveaux de déclaration établis par l'article 313.

Loi sur le contrôle des substances toxiques : Tous les composants figurent sur l'inventaire de la TSCA.

État :

Californie : Selon le fournisseur, le HDPE Black contient du Carbon Black, un produit chimique inscrit dans la Proposition 65 de la Californie comme un produit connu de l'État pour causer le cancer. Le noir de carbone est indiqué sous forme de particules non liées dans l'air de taille respirable, ce qui n'est pas pertinent pour le produit fini.

Canada :

DSL/NDL : Tous les composants sont listés ou exemptés.

Autres :

IARC : Produit fini non évalué par l'IARC pour la cancérogénicité.

NTP : Produit fini non classé comme cancérigène connu ou raisonnablement anticipé.

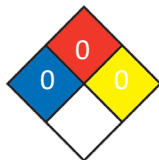
SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

Les classements de la National Fire Protection Association (NFPA) : Ces informations sont fournies uniquement pour les personnes formées au système NFPA.

Santé : 0

Inflammabilité : 0

Réactivité : 0



Acronymes et abréviations qui auraient pu être utilisés dans ce document :

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)	M-Facteur: Facteur multiplicatif
CAS: Chemical Abstract Service Number (numéro du Chemical Abstract Service)	MMA: monomère de méthacrylate de méthyle
CAA: Clean Air Act (loi sur l'air pur)	MAK: Maximale Arbeitsplatz-Konzentration (Concentration maximale sur le lieu de travail)
CERCLA: Comprehensive Environmental Response and Liability Act (loi sur la réponse et la responsabilité environnementales globales)	MSHA: Administration de la sécurité et de la santé des mines
CLP: Classification, Labelling, and Packaging of Substances and Mixtures (Classification, Étiquetage et Emballage des Substances et Préparations)	NFPA: National Fire Protection Association (Association nationale de protection contre l'incendie)
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer	NTP: National Toxicology Program (Programme national de toxicologie)
CWA: Clean Water Act (loi sur l'eau propre)	NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national pour la sécurité et la santé au travail)
DOT: Department of Transport (ministère des transports)	N/A: not applicable/available
DSL: Liste intérieure des substances	OSHA: Occupational Safety and Health Administration (Administration de la sécurité et de la santé au travail)
EC: European Community (Communauté européenne)	PNOR: Particulates Not Otherwise Regulated (Particules non autrement réglementées)
EINECS: Inventaire européen des substances chimiques existantes	SARA: Superfund Amendment and Reauthorization Act (loi d'amendement et de réautorisation du Superfund)
ELINCS: Liste européenne des substances chimiques notifiées	SCL: Specific Concentration Limit (Limite de concentration spécifique)
EPI: équipement de protection individuelle	SGH: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
FDS: Fiche de données de sécurité	TMD: Transport de marchandises dangereuses
IATA: Association du transport aérien international	TSCA: Toxic Substances Control Act (loi sur le contrôle des substances toxiques)
ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale	ONU/NA: Nations Unies/Amérique du Nord
IMO: Organisation Maritime Internationale	UN/NA: United Nations/North America
IMDG: International Maritime Dangerous Goods (marchandises maritimes dangereuses)	US EPA: US Environmental Protection Agency (Agence américaine de protection de l'environnement)
LNDS: Liste extérieure des substances	WHMIS/SIDMUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail



Indicateur de révision : Voici une nouvelle fiche de données de sécurité.

Date de création : août 17, 2026

Les informations ci-dessus sont basées sur les données dont nous avons connaissance et sont considérées comme exactes à la date des présentes. Puisque ces informations peuvent être appliquées dans des conditions indépendantes de notre contrôle et que nous ne connaissons pas, et que les données mises à disposition après la date des présentes peuvent suggérer des modifications de l'information, nous n'assumons aucune responsabilité quant aux résultats de son utilisation. Cette information est fournie à condition que la personne qui les reçoit fasse sa propre détermination quant à l'adéquation du matériel à son usage particulier.